



CERTIFICAT

en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848

relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques



I.1. Numéro du document AB - 01114866 - 22 - 2	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3. Nom et adresse de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs : SARL Le Chaudron Magique LES PERRETS 47260 - BRUGNAC	I.4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle : QUALISUD 6 Rue Georges Bizet 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16


I.5. Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs	
<input checked="" type="checkbox"/> Production	
<input checked="" type="checkbox"/> Préparation	
I.6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾ et méthodes de production	
a) <u>Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux</u> Méthode de production: <input checked="" type="checkbox"/> production biologique, sauf durant la période de conversion	
b) <u>Animaux et produits animaux non transformés</u> Méthode de production: <input checked="" type="checkbox"/> production durant la période de conversion <input checked="" type="checkbox"/> production biologique avec une production non biologique	
d) <u>Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine</u> Méthode de production: <input checked="" type="checkbox"/> production biologique avec une production non biologique	
<i>Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.</i>	

II.1. Répertoire des produits

I.7. Le 24/08/2022, à Marmande, Le Directeur, François Luquet 	I.8. Certificat valable du 19/05/2022 au 31/12/2023
---	--

I.1. Numéro du document AB - 01114866 - 22 - 2	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3. Nom et adresse de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs : SARL Le Chaudron Magique LES PERRETS 47260 - BRUGNAC	I.4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle : QUALISUD 6 Rue Georges Bizet 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16

Nom du produit <i>et/ou code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) no 2658/87 du Conseil (2) pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848</i>	Classement
Yaourts et autres produits lactés fermentés ou acidifiés : au chèvre : nature, fraise, framboise, myrtille, abricot, vanille	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : Sons et autres résidus de meunerie	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : mise en sachet : petit épeautre, seigle, blé dur, luzerne, sarrasin, tournesol, trèfle, gesse, sainfoin	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : mise en sachet : blé, lentilles, pois cassées, maïs, féverole, orge, avoine, pois protéagineux	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : mélanges céréaliers fourragers	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : maïs et blé dur	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : Biscuits Flocon coco, cookie choco sarrasin, croquants aux amandes	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : Biscuits Délice au citron, Délice au maïs	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : Apéro Chèvresan courge, Apéro Chèvresan aux herbes	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Prairie temporaire	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Porcs charcutiers	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Pâtisseries et viennoiseries fraîches : petits pains aux raisins, pains aromatisés	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique

I.7. Le 24/08/2022, à Marmande, Le Directeur, François Luquet 	I.8. Certificat valable du 19/05/2022 au 31/12/2023
---	--



CERTIFICAT

en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848


relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques



I.1. Numéro du document AB - 01114866 - 22 - 2	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3. Nom et adresse de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs : SARL Le Chaudron Magique LES PERRETS 47260 - BRUGNAC	I.4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle : QUALISUD 6 Rue Georges Bizet 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16

Nom du produit <i>et/ou code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) no 2658/87 du Conseil (2) pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848</i>	Classement
Pain frais : T80 - aux graines - blé dur méteil - seigle pur	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Maïs	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Lait de chèvre, brut	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Fromages : fromage de chèvre : nature, cendré, aux herbes de provence, cumin, poivre, basilic, ail et fines herbes, huile d'olives	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Fromages : Faisselles de chèvre, Chevresan, crémeux de chèvre, tome mixte (chèvre/vache), Fromage blanc	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Farines d'autres céréales : maïs, petit épeautre, grand épeautre, sarrasin, 5 céréales, orge, blé dur	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Farine de blé	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Chèvres : mohair	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Chèvres : Chèvres laitières	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Bouc	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Blé dur	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Betterave fourragère	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique
Autres caprins : Chevrete de renouvellement de plus d'1 an	<input checked="" type="checkbox"/> Biologique

II.5. Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-

I.7. Le 24/08/2022, à Marmande, Le Directeur, François Luquet 	I.8. Certificat valable du 19/05/2022 au 31/12/2023
---	--



CERTIFICAT

en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848
**relatif à la production biologique et à
l'étiquetage des produits biologiques**



Accréditation N°5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

I.1. Numéro du document AB - 01114866 - 22 - 2	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3. Nom et adresse de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs : SARL Le Chaudron Magique LES PERRETS 47260 - BRUGNAC	I.4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle : QUALISUD 6 Rue Georges Bizet 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16

traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	Classement
Produits alimentaires divers n.c.a. : séchage de céréales et oléo-protéagineux Produits alimentaires divers n.c.a. : tri, mouture et décorticage de céréales	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

II.8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC Accréditation Cofrac Certification, n° 5-0058, Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr	b) https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf
--	--

II.9. Autres informations

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.qualisud.fr/certificats-ab/> fait foi.

¹ Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) no 834/2007 du Conseil (JO L 150 du 14.6.2018, p. 1).

² Règlement (CEE) no 2658/87 du Conseil du 23 juillet 1987 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun (JO L 256 du 7.9.1987, p. 1).

I.7. Le 24/08/2022, à Marmande, Le Directeur, François Luquet 	I.8. Certificat valable du 19/05/2022 au 31/12/2023
---	--